



# Historique de la plus ancienne société médicale homéopathique en France : la Société française d'homéopathie

André Coulamy (1), Alain Sarembaud (2)

### L'histoire de la Société française d'homéopathie et de ses personnalités se confond avec celle de l'homéopathie française

#### Les sources

**S**i l'homéopathie en France commence à Strasbourg par les écrits sur les travaux de Samuel Hahnemann par Bigel [1] (1827), l'implantation parisienne, pour sa part, débuterait dès 1824, avec les consultations notamment de Auguste-Paul Curie, et se poursuit grâce aux travaux de la Société gallicane homœopathique, avec pour tribunes le *Journal de médecine homœopathique* (1833) et les *Archives de la médecine homœopathique* [2] (1834). De toute évi-

dence, elle est amplifiée, en juin 1835, par l'installation dans la capitale française, de Samuel Hahnemann et, trois ans plus tard, par la création de la Société homœopathique de Paris, que fonde Antoine Pétriz (1781-1859) et que dirige Léon Simon (père).

Cependant les déclarations d'Hahnemann et les rejets réitérés de l'Académie nationale de médecine conduisent à l'installation de deux courants opposés : ceux qui sont exclusifs de sa pratique, qu'on va nommer les puristes, et ceux qui sont prêts à des compromis : les éclectiques. Ces deux conceptions animent une vive polémique pendant une cinquantaine d'années : efficacité des doses infimes ; association avec d'autres thérapeutiques dont la médecine hospitalière, etc. Le courant "éclectique" est représenté par la Société médicale homœopathique de Paris. En vue de promouvoir une homéopathie plus proche des conceptions traditionnelles, la Société hahnemannienne de Paris voit le jour en 1845, sous l'impulsion de A. Pétriz et L. Simon.

Cependant, en raison de la proclamation de la Seconde République (février 1848) et de la propagation de l'épidémie de choléra, les deux sociétés, bien que toujours concurrentes, admettent l'urgence d'une

réunion afin de se dresser ensemble contre les calomnies ; de là, assiste-t-on à leur rapprochement historique et à la constitution, en 1850, de la Société gallicane de médecine homœopathique.

Cependant, cinq ans plus tard, *l'Art médical* publie les idées de Jean-Paul Tessier (1811-1862). Les homéopathes vont à nouveau se répartir et diviser respectivement et successivement au sein de différentes sociétés.

La Société médicale homœopathique de France est fondée en 1860 ; elle demeure dans l'esprit de conceptions qui prônent un rapprochement des deux thérapeutiques. L'autre courant se réunit autour d'une part de Léon Simon (fils) et de *l'Hahnemannisme*, et, d'autre part d'Alexandre-Dominique Chargé (1810-1890) et de la Société hahnemannienne fédérative, créée en 1868.

Cependant l'opinion publique, et plus particulièrement la population ouvrière parisienne, fait circuler une pétition à l'intention des sénateurs qui recueille les signatures de deux mille noms en vue de l'ouverture de dispensaires d'homéopathie. La collecte de fonds, lors des congrès internationaux, et surtout la détermination des médecins homéopathes aboutissent, avant le conflit de 1870, à la création de

\* Congrès de Compiègne 2005 - Fédération nationale des sociétés médicales homéopathiques de France.

(1) Omnipraticien Homéopathe - 37, rue Rémy Dumoncel - 75014 Paris.

(2) Secrétaire général de la Fédération nationale des sociétés Médicales homéopathiques de France - 104 B, rue de l'Avenir - 94380 Bonneuil-sur-Marne.

[1] *Examen théorique et pratique de la méthode curative du Dr Hahnemann, nommée homœopathie* (Glücksberg, 1827 ; 2/1829)

[2] dirigée par Jacques-Louis Jourdan